

**N° 5445<sup>3</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2004-2005

---

**PROJET DE LOI**

**portant approbation du Protocole sur les registres des rejets  
et transferts de polluants, signé à Kiev, le 21 mai 2003**

\* \* \*

**AVIS DE LA CHAMBRE DE TRAVAIL**

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE TRAVAIL  
AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT**

(29.4.2005)

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous tenons à vous dire que le projet précité trouve l'accord de notre chambre en ce qu'il constitue un outil nécessaire à la lutte efficace contre la pollution.

Nous applaudissons également à la création d'un PRTR européen (registre intégré des rejets et transferts des polluants au niveau communautaire) tel que mentionné dans l'exposé des motifs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération très distinguée.

*Pour la Chambre de Travail,*

*Le Directeur,*  
Marcel DETAILLE

*Le Président,*  
Henri BOSSI

